

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 14 Septembre 2018.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 26 – REPRESENTES : 3.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence et MM. PONTAC Serge, RICHARDEAU James et TANI Florent.

**EXCUSES** : Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. Arnaud COLIN*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Christiane LE BOUEDEC*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Messieurs Jean-François RICARD et Stéphane CODET.

<b>OBJET :</b>	<i>Représentation municipale au sein du Conseil d'administration du Collège Le Galinet.</i>
----------------	---

N° 2018 / 09 / 03

*Par délibération en date du 10 Avril 2014, Madame Nathalie GUIHOT, Monsieur Nolann MORMANN et Monsieur Stéphane GUIET ont été désignés en tant que représentants de la Municipalité au sein du Conseil d'administration du Collège Le Galinet,*

*Considérant les démissions de Messieurs Nolann MORMANN et Stéphane GUIET,*

*Vu les candidates,*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :*

- désigne les déléguées selon le tableau ci-joint :*

REPRESENTATIONS MUNICIPALES / INSTITUTIONNELLES	Délégués	Suppléants	
Collège le Galinet	2+1		N.GUIHOT – B. DENIEL + L. PELÉ LEGOUX.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 21 Septembre 2018,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20180920-CM-2018-09-03-  
DE  
Date de télétransmission : 24/09/2018  
Date de réception préfecture : 24/09/2018